



La commune de Villard de Lans

4 279 habitants – Commune touristique surclassée de 10 000 à 20 000 habitants
140 agents permanents

Membre de la Communauté de
Communes du Massif du Vercors – Isère

RECRUTE Des sauveteurs aquatiques

CDD du 01/06/2026 au 30/09/2026,
Possibilité de travailler en juillet ou en août ou sur toute la période.

Pour renforcer ses équipes pendant la saison été, le service de l'espace aquatique de la ville de Villard-de-Lans est à la recherche de titulaires du diplôme du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique.

Missions principales :

Accueille, renseigne et conseille le client
Veille à la sécurité par le respect du Plan de l'Organisation de la Surveillance et des secours, le règlement intérieur et les différentes circulaires existantes (Hygiène et sécurité).
Garantit le respect de l'hygiène du centre aquatique.
Respecte les process et consignes d'ouverture et de fermeture du centre aquatique.
Vérifie journalièrement le matériel de secours.
Assure la surveillance active des usagers.
Participe aux actions évènementielles et commerciales mises en place.
Transmet les informations aux bons interlocuteurs (Propreté, dysfonctionnements, incivilités...) et participe aux analyses physico-chimiques quotidiennes de l'eau.

Activités annexes

Participer en fonction des besoins à nettoyer les plages, les vestiaires et à ranger le matériel.

Compétences requises

Diplôme : BNSSA (Brevet national de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) à jour de FC PSE 2026, à jour de la déclaration aux services de la préfecture (SDJES)

Savoirs

Maîtrise des connaissances liées à la sécurité et au sauvetage aquatique

Savoir-faire

Capacités à réagir aux situations d'urgence

Capacités à appliquer les règles et consignes de sécurité

Savoir Être

Maîtrise de soi

Écoute

Rigueur et méthode

Conditions de travail :

Accès ordinateur.

Matériel de premier secours

Conditions de recrutement :

Contrats de travail à durée déterminée saisonniers

Horaires de travail variés (en soirée, les WE et les jours fériés).

Rémunération selon expérience sur la base du 1er échelon du grade d'opérateur des activités physiques et sportives + régime indemnitaire.

Poste à pourvoir le : 1er juin 2026

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Maire avant le 10 avril 2026

Monsieur le Maire 62 place Pierre Chabert 38250 Villard de Lans,
ou par mail à candidature@villard-de-lans.fr

Renseignements complémentaires auprès de :

Virginie BEAUDOINGT, Au Service Ressources Humaines, sur : candidature@villard-de-lans.fr
ou Maxence Vally à l'espace loisirs sur : maxence.vally@villard-de-lans.fr

Le Maire,

Arnaud MATHIEU